



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183237

VALABLE JUSQU'AU

17/06/2026

ÉDITÉ LE

03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2020

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/08/2022
5 000

Raison sociale : LG CONFORT

CELEMENEZO
56420 PLUMELEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 881 287 064 RCS

Siret : 881 287 064 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5424267

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20536204004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20536204004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 33 18 19 03

Portable : 06 33 18 19 03

Fax :

Site Internet : <https://www.lgconfortsarl.com/>

E-mail : lgconfort56@gmail.com

Responsabilité légale :

GUEGAN LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/04/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.